

NOUVELLES DES SOCIÉTÉS NATIONALES
DE LA CROIX-ROUGE, DU CROISSANT-ROUGE
ET DU LION ET SOLEIL ROUGES

ALLEMAGNE

REVUE DE LA CROIX-ROUGE ALLEMANDE

Le numéro de février (N° 2) de la revue *Deutsches Rotes Kreuz* contient différents articles d'intérêt général et qu'il convient de signaler comme une contribution à l'étude de la doctrine et des principes d'action de la Croix-Rouge. Des efforts de ce genre se justifient par la nécessité où nous sommes, jour après jour, de penser notre action. C'est dans ce sens qu'il faut lire l'étude que consacre, sous le titre « Rotes Kreuz, Krieg und Frieden », M. W. G. Hartmann, secrétaire général de la Croix-Rouge allemande, au problème de l'action de la Croix-Rouge dans le monde d'aujourd'hui. Après avoir analysé les raisons historiques et morales de la position que la Croix-Rouge a prise, dès ses débuts, au milieu des combats et puis au sein de la paix, il rappelle que « si nous jetons un coup d'œil sur certains faits du passé, nous pouvons constater que l'action de la Croix-Rouge, comme celle de chacun de ses membres, n'implique aucune contradiction ; que, bien plutôt, la volonté de servir fraternellement dans la guerre et celle de travailler pour la paix sont nécessairement les manifestations du même esprit. C'est parce que notre devoir est de prévoir les souffrances à soulager que nous regardons vers la paix et que nous aidons à la rendre plus certaine. En tant qu'avocats de la paix, un dilemme souvent très profondément inquiétant et douloureux se pose à nous et qui concerne, nous le savons, l'humanité tout entière. Car seul l'homme responsable, conscient de la mort, connaît l'insécurité de l'existence et compte avec elle. Mais il ne peut vivre vérita-

blement et activement que si le sentiment de l'existence le porte. Et comme homme authentique, il vit ainsi des forces de la foi.

» En vérité, ne peut vivre et penser la Croix-Rouge que celui qui demeure conscient de l'insécurité régnant dans le monde et des souffrances qui en sont la conséquence ; c'est là que son sentiment du devoir prend sa source et de là aussi que se dirigent infatigablement vers la paix les puissances de la volonté et de la foi ».

A signaler encore une intéressante analyse du livre « Solidarité, signification morale de la Croix-Rouge » de Jean-G. Lossier — paru en traduction allemande — ainsi que l'article que publie, sous le titre « Die christlichen Kirchen und das Rote Kreuz », M. le Dr Anton Schlögel qui, signalons-le à ce propos, précise, dans une lettre adressée à Genève, quelques réflexions importantes sur le problème de la Croix-Rouge et la Paix, à propos des publications de MM. Pictet et Lossier à ce sujet. Voici quelques passages de cette étude :

« ... Comme l'a remarqué M. Max Huber à différentes reprises, tout notre travail au service de la Croix-Rouge peut être considéré comme un travail de paix. Par la pratique de l'altruisme nous concevons le sens profond de la paix. Et nous continuons donc, à travers la guerre, une œuvre de paix. C'est bien ici que s'ouvre, pour la Croix-Rouge, le champ d'activité le plus important. Certes, dans toute œuvre humanitaire, des abus peuvent se produire, des ambitions apparaître démesurées. Mais, en temps de paix, les limites sont fixées au gré de notre volonté et de notre force. Lorsque nous aurons reconnu où réside la tâche de paix essentielle de la Croix-Rouge — tâche qu'il nous incombe d'accomplir pleinement — nous verrons que notre mouvement peut, mieux que tout autre, travailler pour la paix.

Mais cette tâche, la Croix-Rouge l'assure également par la parole, en invoquant le sentiment d'altruisme... Et il faut, à ce propos, mentionner combien grande est la contribution que pourrait apporter la Croix-Rouge, dans le domaine de l'éducation, en rendant les enfants toujours plus attachés, et ceci lentement peut-être mais d'autant plus sûrement, à l'idée de paix...

La Croix-Rouge, par sa structure propre, est un modèle de l'ordre dans la paix. Il y a, en elle, des éléments dont il faudra tenir compte pour l'organisation pacifique future. Dans ce domaine, les Conventions de Genève également représentent des éléments favorables. Dans l'article qu'il a consacré au problème de la Croix-Rouge et la Paix, M. Pictet l'a excellemment montré. Encore qu'il y ait des limites que la Croix-Rouge ne saurait dépasser sans compromettre sa mission essentielle et sans exposer non plus les victimes, qu'elle se doit de défendre, à demeurer sans protection... »

AUTRICHE

PUBLICATIONS

La Croix-Rouge autrichienne vient d'éditer deux volumes, écrits par un médecin, et consacrés à l'exposé très complet des premiers secours à apporter en cas d'accident ou de maladie. Le premier s'intitule *Erste Hilfe* ¹, le second *Ich kann helfen* ². Le Dr Breitner présente, dans une courte préface, l'initiative que vient de prendre la Société qu'il préside.

« Sur notre demande, l'auteur a consigné son expérience de 45 années au sein de la Société des Samaritains dans un livre qui servira de manuel pour les Services de secours de la Croix-Rouge autrichienne. Il s'agit d'un ouvrage que sa clarté rend accessible à tous... Il est rare qu'un manuel de premiers secours rencontre l'approbation unanime, mais les qualités de cet ouvrage sont apparues si évidentes que la Croix-Rouge autrichienne a décidé de l'adopter comme manuel pour ses services sanitaires. »

¹ *Erste Hilfe* bei Unfällen aller Art und plötzlichen Erkrankungen, von Obermedizinalrat Dr Viktor Tschamler, Österreichische Gesellschaft vom Roten Kreuz, Wien, 1952.

² *Ich kann helfen*. Kleines Lehrbuch der Ersten Hilfe, von Obermedizinalrat Dr. Viktor Tschamler. Im Auftrag der Österreichischen Gesellschaft vom Roten Kreuz herausgegeben vom Österreichischen Jugendrotkreuz, Wien, 1952.

AUTRICHE

Remarquablement présentés, enrichis de dessins et de planches anatomiques, ces livres sont dédiés aux membres des Services de secours qui pourront ainsi, les ayant lus, porter secours immédiatement et en toute connaissance de cause, lors des accidents qui surviennent, par exemple, au cours d'exercices sportifs ou durant le travail, à l'atelier et à l'usine. Il faut remarquer que *Ich kann helfen* est spécialement destiné aux jeunes et qu'il est publié sous les auspices de la Croix-Rouge autrichienne de la Jeunesse.

ÉGYPTE

COMITÉ DES DAMES DU CROISSANT-ROUGE ÉGYPTIEN¹

Le Comité des Dames du Croissant-Rouge égyptien joue un rôle fort actif.

Il est composé de S.A.R. la princesse Faïka, *présidente suprême* ; M^{me} Loutfia El Abd Pacha, *présidente* ; M^{me} Abdel Hamid El Chawarbi Pacha, *vice-présidente* ; M^{me} Zaki El Far Bey, *vice-présidente* ; M^{me} Hassan Fayek Pacha, *trésorière*.

Branches régionales. — Des branches régionales ont été créées dans les localités suivantes :

Alexandrie. — Damanhour. — Mansourah. — Chébin-El-Kom. — Fayoum. — Béni-Suef. — Sohag. — Kénéh. — Louxor. — Armant. — Kom-Ombo. — Suez. — Ismailia.

A Damhour, Chébin-El-Kom, Kénéh, Louxor, Armant, Suez et Ismailia, la Société possède des dispensaires ou polycliniques. Un dispensaire est en voie d'achèvement à Béni-Suef et un autre est prévu pour Sohag.

Il y a en outre une maternité à Mansourah et Armant.

¹ Extrait d'un rapport, daté du Caire le 14 décembre 1951, adressé au CICR par la Délégation du Comité international de la Croix-Rouge.

Activité en faveur de la jeunesse. — Une Section de la jeunesse s'est donné pour mission d'enseigner aux élèves des différentes écoles gouvernementales et étrangères, tant au Caire qu'en province, les « secours d'urgence » et les « soins au foyer ». L'enseignement, animé de l'esprit de collaboration et d'entr'aide, comporte des cours théoriques et pratiques.

Le nombre des jeunes filles de cette section était pendant l'année 1951 de 2026. Le montant total des cotisations perçues a atteint L.E. 166.173 et celui des donations reçues à L.E. 282.600.

Cette section dispose d'une « Crèche » pour héberger et prendre soin des enfants pauvres ; les enfants y reçoivent les premiers rudiments d'instruction.

La « Crèche » s'occupe, chaque jour, en moyenne de 100 enfants.

Service social. — Le Service social vient en aide aux familles nécessiteuses ; il distribue des fonds, des vêtements, de la nourriture ; il s'efforce de procurer du travail aux chômeurs, et de faire admettre les enfants nécessiteux dans des écoles ou établissements publics et les malades dans les hôpitaux.

Le nombre des familles secourues en 1951 s'élève à 423 et les dépenses à L.E. 3.546.692.

Cas d'urgence. — Un Service spécialisé intervient en faveur des victimes des calamités naturelles et fournit des médicaments, des vêtements et de la nourriture aux sinistrés. C'est ainsi qu'ont notamment été secourues les victimes des inondations d'El Saf, de même que celles des incendies du Vieux-Caire et de Boulac, en 1951.

Le Comité des Dames a créé des *Sections de couture et de travaux manuels*.

La *Section des donations et collectes* a organisé récemment la « Semaine » du Croissant-Rouge.

La *Section des fêtes* a organisé en 1951 un Bazar de Charité où ont été exposés et vendus les travaux effectués par la Section des travaux manuels et par l'ouvrier des jeunes filles.

ÉGYPTE

Section des hôpitaux. — Les Dames appartenant à cette section surveillent l'entretien des hôpitaux, polycliniques et dispensaires dépendant du Croissant-Rouge égyptien.

Elles s'occupent du bien-être des malades, leur distribuant vêtements, « douceurs » et cigarettes. Rappelons ici que la Société possède un hôpital et une grande maternité au Caire.

GRANDE-BRETAGNE

MORT DE S.M. LE ROI GEORGE VI.

Voir, ci-dessus, page 159.

GRÈCE

ANNIVERSAIRE DE M. J. ATHANASAKI

Voir, ci-dessus, page 159.

INDONÉSIE

PRÉSIDENCE DE LA CROIX-ROUGE INDONÉSIENNE

Par une lettre datée de Djakarta le 16 janvier, la Croix-Rouge indonésienne a porté à la connaissance du Comité international la nomination du Dr Bahder Djohan aux hautes fonctions de président de la Société en remplacement du prince Bintara désigné par le Gouvernement comme envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire en Thaïlande.

PUBLICATION

Le Croissant-Rouge de l'Irak a fait parvenir au Comité international de la Croix-Rouge le premier fascicule de la revue qu'il vient d'éditer.

« Notre œuvre, écrit S. Exc. Arshad-Umari, président de la Société, s'est fait de nombreux amis dans le monde entier. Tous sont unis dans un but commun : Servir l'humanité, soulager la souffrance. — La revue *Croissant-Rouge* représentera un lien entre les défenseurs de l'humanité, répartis sur tous les points du globe. Aussi, je me fais un devoir et un honneur d'adresser à tous les amis de notre œuvre, en Irak et à l'étranger, mes vœux les meilleurs et d'exprimer l'espoir que ce premier numéro de la Revue aura leur approbation et gagnera de nombreux abonnés. »

« Après bien des années d'activité humanitaire, écrit, d'autre part, l'éditeur, le Croissant-Rouge de l'Irak est parvenu à la conviction qu'il ne peut accomplir pleinement sa tâche qu'en développant les liens étroits entre ses institutions et le public qui, en toute occasion, répond à ses appels et témoigne de son désir de soutenir ses efforts. C'est dans ce dessein que le Comité administratif du Croissant-Rouge a décidé de publier cette Revue.

Notre publication se propose de faire mieux connaître les divers aspects de son œuvre humanitaire, d'aider à répandre et à réaliser ses principes à l'intérieur et à l'extérieur du pays, en temps de paix comme en temps de guerre.

La tâche du Croissant-Rouge de l'Irak ne se limite nullement au cadre de ses sections, du dispensaire, de l'hôpital et de l'orphelinat dont le rôle est de soulager la misère des malades, des pauvres et des orphelins. Bien au-delà de ces activités locales, sa tâche humanitaire s'étend sur le vaste terrain de la coopération au service de l'humanité entière. Cette coopération s'établit par les relations que le Croissant-Rouge de l'Irak entretient avec la Ligue et le Comité international de la Croix-Rouge, fondé il y a près d'un siècle pour réaliser dans le monde entier une noble idée.

IRAK

La souffrance humaine ne connaît pas de limites, cependant, et même en face de l'immensité de la détresse humaine, notre Société ignore le découragement. Aussi longtemps qu'elle travaillera pour faire le bien et qu'elle sera soutenue par ceux qui partagent son idée et sa volonté de soulager la misère humaine, rien, jamais, ne viendra entraver son élan. »

JORDANIE

NOUVEAU COMITÉ DU CROISSANT-ROUGE JORDANIEN

Le nouveau Comité est composé des personnalités ici nommées :

D^r Djamil Tutunji Pasha, *président*. — D^r Mustafa Khalifa, *vice-président*. — D^r Ahmad Abu Qura, *secrétaire*. — M. Hassan Azeziye, *trésorier*. — MM. Salim El Bakhit (M.P.), Haj Mohammad Ali Budeir (M.P.), Rashad Tuqan (M.P.), Hamdi Safadi, Tewfiq Tabba, *membres*.

PAKISTAN

PRÉSIDENCE DE LA CROIX-ROUGE DU PAKISTAN

La Croix-Rouge du Pakistan a porté à la connaissance du Comité international de la Croix-Rouge, par une lettre datée de Karachi, le 30 novembre 1951, la nomination de S. Exc. Chulam Mohammad, gouverneur général du Pakistan, aux hautes fonctions de président de la Société en remplacement de S. Exc. Khawaja Nazimuddin, démissionnaire.

L'Honorable H. B. Tyabji, ancien juge suprême de la Cour de justice du Sind, continue d'exercer les fonctions de «Chairman».

PRÉSIDENCE D'HONNEUR
DE LA CROIX-ROUGE SUÉDOISE.

Le Comité central de la Croix-Rouge suédoise a informé le Comité international de la Croix-Rouge, par une lettre datée de Stockholm, le 9 janvier, que S. M. la reine a daigné accepter la présidence d'honneur de la Société en remplacement de feu S. A. R. le prince Carl de Suède.

REVUE DE LA CROIX-ROUGE SUÉDOISE

La revue de la Croix-Rouge suédoise, *Vårt Röda Kors*, n° 5, 1951, publie un supplément consacré à la vie et l'œuvre de S.A.R. le prince Carl de Suède. La *Revue internationale* a déjà rappelé l'œuvre exemplaire de celui qui présida durant tant d'années aux destinées de la Croix-Rouge de son pays¹.

Dans ce supplément spécial, diverses personnalités du monde de la Croix-Rouge rendent hommage à la mémoire du prince Carl; de nombreuses photographies font revivre sous nos yeux les étapes de cette existence où l'on retrouve bien souvent des épisodes relatifs à l'activité d'entr'aide et de solidarité sociale.

APERÇU DE L'ORGANISATION ET DES ACTIVITÉS
DE LA CROIX-ROUGE SUÉDOISE²

	1950	1951
La Croix-Rouge suédoise dispose de :		
Infirmières appartenant à la Croix-Rouge	3.274	3.358
Samaritaines des régions à population disséminée	12	17
Gardes-malades	105	100

¹ *Revue internationale*, novembre 1951, pp. 923-926.

² Actifs.

SUÈDE

	1950	1951
Infirmières auxiliaires	1.101	1.123
Infirmiers de la Croix-Rouge	4.607	4.790*
Samaritaines des corps de troupe	4.484	4.880*
Samaritaines de la Croix-Rouge	17.027	16.083
Samaritaines à domicile	—	145
	—	468
Maison des élèves et infirmières de la Croix-Rouge, pour 400 infirmières et élèves		
Hôpital de la Croix-Rouge, avec 1.200 malades environ par an		
Infirmieries dans les régions à population disséminée dans les archipels	4	3
Infirmierie avec maternité	1	1
Maternités	5	4
Centrales et stations de protection de l'enfance	6	6
Asiles pour enfants, maisons de repos, maisons pour mères et maisons de vacances	22	14
Colonies d'été, campements de plage, foyers d'accueil de jour pour ouvriers de campagne	62	130
Postes de secours routiers de la Croix- Rouge	384	388
Postes de secours sur les plages	43	33
Etablissements de bains	206	216

Elle a organisé :

Service d'examens médicaux : nombre d'enfants	2.484	1.934
Service de soins dentaires : nombre d'en- fants	22.032	12.553
Cours populaires d'hygiène et de soins aux malades : nombre de personnes qui les suivent	17.897	20.538

SUÈDE

	1950	1951
Cours destinés aux samaritains de la Croix-Rouge : nombre des personnes qui les suivent	2.969	3.420
Cours destinés aux samaritains (hommes et femmes) de la défense antiaérienne passive : nombre des personnes qui les suivent	3.158	9.603
Cours destinés au personnel sanitaire des gardes locales : nombre des personnes qui les suivent	84	154
Cours de culture physique : nombre d'enfants	10.107	8.882

Elle a utilisé :

Ambulances-automobiles, propriété de la Croix-Rouge	13	16
Automobiles ordinaires adaptées en vue de transports sanitaires, propriété de la Croix-Rouge		
Taxis engagés par contrat pour les transports sanitaires	429	396

Elle a publié, distribué et vendu de 1929 à 1950 :

Brochures illustrées et manuels sur des sujets sanitaires (hygiène, soins des malades, puériculture, soins dentaires), tracts, etc.	2.150.000 ex.
---	---------------

Elle a affecté de 1929 à 1950 à l'œuvre d'hygiène sociale une somme totale d'environ 30 millions de couronnes suédoises

Elle dispose pour son service de prêts de :

Matériel sanitaire pour une valeur approximative de	3½ millions de couronnes suédoises
---	------------------------------------

SUÈDE

Elle est divisée en :	1950	1951
Districts	24	24
Cercles (sections)	1.718	1.727
Corps de troupes de la Croix-Rouge .	156	162
Sociétés des URK (CR de la Jeunesse)	507	482
Nombre total de membres de la Croix-Rouge	482.336	530.554
dont : Membres des corps d'infirmiers de la Croix-Rouge	21.710	23.584
Membres des URK (CR de la Jeunesse)	21.058	20.745

Elle tient à la disposition des services sanitaires de la défense nationale en cas de guerre ou de danger de guerre, son matériel et son personnel, un certain nombre d'établissements sanitaires fixes et mobiles, ainsi que 1700 postes de secours.

Elle met au service de la population son personnel et son matériel sanitaire en cas de catastrophe ou d'épidémies.

Elle exerce une action internationale de secours en cas de catastrophes nationales, mais seulement avec les fonds spécialement reçus par elle à cet effet.

TURQUIE

NOUVEAU COMITÉ DU CROISSANT-ROUGE TURC

Lors du Congrès annuel du Croissant-Rouge turc, qui s'est tenu du 26 au 29 novembre 1951, le Comité exécutif de la Société a été constitué comme suit :

MM. le professeur D^r Nihat Resat Belger, député d'Istanbul, ancien ministre, *président*. — Ismail Hakki Akyüz, député de Tikirdag, *vice-président*. — Bedri Nedim Göknil, député d'Istanbul, *vice-président*. — D^r Ahmet Ihsan Gürsoy, député de Kütahya, *secrétaire général*. — Enver Güreli, député de Balikesir, *chargé du contrôle de la comptabilité*. — Hamdi Bulgurlu, député d'Ankara, *chargé du contrôle de caisse*. — Fuat Seyhun, député d'Ankara, *chargé de la surveillance des Services d'inspection et des Dépôts*.